

Regards

de

L'Isle-Adam



Dossier spécial :
Sébastien Poniatowski
Nouveau Maire
de L'Isle-Adam page 7



//

**Je traite 3 000 m³
d'eaux usées par jour
pour préserver votre environnement.**

//

Adnane,
technicien de traitement
des eaux usées



[L'Isle-Adam]



Conseil Municipal extraordinaire du 30 septembre 2017 : élection de Sébastien Poniatowski, nouveau Maire de L'Isle-Adam

A la suite de la décision de Monsieur Axel Poniatowski de démissionner de sa fonction de maire de L'Isle-Adam, laquelle a été acceptée par Monsieur le Préfet le 18 septembre 2017, le Conseil municipal extraordinaire qui s'est réuni le 30 septembre 2017 à 10h a procédé à l'élection du nouveau Maire de L'Isle-Adam et de ses adjoints.

- **Sébastien Poniatowski a été élu Maire de L'Isle-Adam.**
- **Philippe Leballeur** a été élu adjoint en charge de l'Urbanisme et des Grands projets.
- **Chantal Villalard** a été élue adjointe en charge des Espaces Verts, des Événementiels et des Commerces non sédentaires.
- **Jean-Dominique Gillis** a été élu adjoint en charge de la Sécurité, de la Voirie, des Circulations douces, de l'Eclairage public, des Travaux.
- **Claudine Morvan Lebrech'h** a été élue adjointe en charge de l'Enfance, des Affaires scolaires et de la Jeunesse.
- **Michel Passant** a été élu adjoint en charge des Finances, du Budget et du Personnel de la Ville.
- **Agnès Tellier** a été élue adjointe en charge des Affaires culturelles et du Tourisme.
- **Alphonse Pagnon** a été élu adjoint en charge des Sports et des Associations sportives, de la Plage et du Cimetière.
- **Michel Vray** a été élu adjoint en charge des Logements sociaux, du Commerce et du Développement économique.
- **Julita Salbert** a été élue adjointe en charge des Affaires générales, des Affaires sociales et de la Vie associative.

Retrouvez tous les membres du Conseil municipal, leurs délégations et les commissions dans lesquelles ils siègent sur le site internet de la ville www.ville-isle-adam.fr

Dossier spécial - p.7



Enfance et jeunesse - p.12



Vivre ensemble - p.14



Sortir - p.22



SOMMAIRE

Retour en images	4	A travers la ville	20
Vie publique et citoyenne	6	Sortir	22
Dossier spécial : Sébastien Poniatowski Nouveau Maire de L'Isle-Adam	7	Prenez note !	24
Enfance et jeunesse	12	Economie locale	25
Vivre ensemble	14	Internet	25
Côté sport	16	Etat civil	26
Cadre de ville	18	Infos pratiques	27
		Numéros utiles	27

JUIN



Fête des TAP (Temps d'Activités Périscolaires)
Samedi 10 juin
Centre sportif Amélie Mauresmo



Retour sur une Journée Olympique !
À l'initiative du Cercle d'Escrime Adamois, en partenariat avec le Comité Départemental Olympique et Sportif du Val-d'Oise et la Mairie de L'Isle-Adam s'est déroulée le **23 juin** la Journée Olympique.



Festival d'Auvers-sur-Oise
Jeudi 22 juin, église Saint-Martin
Romances italiennes avec Emmanuel Rossfelder (guitare) et Julia Jérôme (soprano). Tarrega, Giuliani, Mertz, Paganini.

JUILLET



Sortie au Touquet
Jeudi 6 juillet, le CCAS a organisé comme depuis plusieurs années une sortie familiale au Touquet.



73^{ème} cérémonie commémorative de la Libération de L'Isle-Adam et Parmain
Mercredi 30 août

AOÛT

SEPTEMBRE



Forum des associations
Samedi 9 septembre
Avec plus de 90 associations présentes, les visiteurs ont pu découvrir de nouvelles activités et préparer les inscriptions de la rentrée !



Salon de l'Artistique
Du **dimanche 10 au samedi 23 septembre**, a eu lieu le Salon de l'Artistique au Château Conti, organisé par l'association L'Artistique de L'Isle-Adam.
Cette année, le prix de la municipalité a été décerné à Jacques Robert, pour son huile sur toile « Le chemin solitaire ».
le Prix du Public : Maria Marquez-Cortez - 2.0 (Technique Mixte).
Les prix décernés pour la fresque des écoles, « Le Train de la Joie » :
Médaille d'or : Éva Prieto (école Balzac)
Médaille d'argent : Victor Fauquet (école Notre-Dame)
Médaille de bronze : Iliana Kabkou (école Notre-Dame)



Jumelage L'Isle-Adam / Marbach-Am-Neckar
Sébastien Poniatowski, en tant qu'Adjoint au Maire délégué aux Affaires générales, s'est rendu le **16 septembre** à Marbach-Am-Neckar en Allemagne afin de fêter les 30 années d'amitié entre nos deux villes dans une ambiance chaleureuse !
Toutes les photos du séjour sur le site amis-marbach.org



Le Marché de l'art
Dimanche 24 septembre
17^e édition dans les Jardins du Castelrose



■ Commémoration de
l'Armistice de la
1^{ère} Guerre Mondiale**Samedi 11 novembre à 11h**Monument aux Morts de l'Hôtel de Ville
Union Nationale des Combattants■ Hommage aux
« Morts pour la France »
Guerre d'Algérie - Combats au Maroc
et en Tunisie**Mardi 5 décembre à 11h**Cour de l'Hôtel de Ville
Union Nationale des Combattants

Commémoration de l'armistice du 11 novembre

Réception des
nouveaux AdamoisLe Conseil municipal, en collaboration avec l'A.V.F. de L'Isle-Adam, est heureux de vous convier à la cérémonie d'accueil des nouveaux Adamois le **18 novembre à 11h** dans le Salon d'honneur de l'Hôtel de Ville.Inscription auprès du service fêtes et cérémonies
au 01 34 08 19 19.L'A.V.F. organise également à l'intention des nouveaux Adamois une visite guidée de la ville, suivie d'un buffet de bienvenue au Pavillon Magallon le **samedi 25 novembre**.

Renseignements : avf@ville-adam.net ou 01 34 69 29 70



Résultats des sénatoriales

À l'issue des élections sénatoriales de **dimanche 24 septembre** dernier, les nouveaux sénateurs du Val-d'Oise sont : Arnaud Bazin (LR), Jacqueline Eustache-Brinio (LR), Sébastien Meurant (LR), Rachid Temal (PS) et Alain Richard (LREM).

Vœux du Maire

2018

La traditionnelle
cérémonie des Vœux
du Maire se tiendra
le **14 janvier à 11h**
au centre sportif
Amélie Mauresmo.Compte rendu des Conseils municipaux des 30 juin,
30 septembre et 19 octobre 2017

- **30 juin** • Elections de 9 délégués suppléants pour les élections sénatoriales
- Arrêt du projet de règlement local de publicité et bilan de la concertation
- Modification des rythmes scolaires applicable à la rentrée 2017
- Modification du règlement des prestations péri et extra scolaires
- Acquisition de parcelles à usage de voirie pour cession dans le domaine public (Allée du Vieux chemin de Paris et Avenue Michel Poniatowski)
- **30 septembre** • Cf le dossier spécial
- **19 octobre** • Débat d'Orientation Budgétaire (DOB)
- Choix du délégataire du marché

Prochain
Conseil
municipalVendredi 15 décembre
à 19h45
Salon d'Honneur
de l'Hôtel de VilleSébastien
Poniatowski,
nouveau
Maire de
L'Isle-Adam*Regards de L'Isle-Adam : Axel Poniatowski a été Maire de L'Isle-Adam pendant 18 ans. Sa démission n'a-t-elle pas surpris ?*

À l'image de beaucoup d'Adamois, je voudrais d'abord exprimer et partager ma gratitude à l'égard d'un homme qui a effectivement consacré beaucoup de temps et d'énergie au service de L'Isle-Adam, des Adamois et de ce territoire de la Vallée de l'Oise qu'il chérit. Axel Poniatowski a eu l'occasion de s'exprimer sur les conditions qui l'ont conduit à prendre sa décision. Plus que de la surprise, j'ai surtout ressenti beaucoup de reconnaissance et d'affection de la part des Adamois. Il continuera d'ailleurs à siéger au Conseil municipal.

À L'Isle-Adam, on est Maire de père en fils ?

En réalité, les choses se sont faites assez naturellement. Mon attachement à la ville de L'Isle-Adam remonte à très longtemps, et sans surprise je pense pouvoir dire que s'il y a bien une chose que j'ai apprise aux côtés d'Axel et de Michel Poniatowski, c'est un certain goût du service public et de l'intérêt général. Il y a quelques années, à la naissance de nos deux derniers enfants, nous avons décidé, avec ma femme Clémence, de venir nous installer à L'Isle-Adam. Axel Poniatowski m'a alors proposé de rejoindre son équipe municipale, ce que j'ai accepté.

« Les Adamois veulent avoir la certitude qu'ils ont à leur service et au service de la Ville un Maire disponible et efficace. Ils me jugeront sur ces critères. »

tout en menant de front ma profession d'avocat. En réalité, de mes nombreux échanges avec les Adamois, je retiens que la seule question qui importe à leurs yeux **est d'avoir la certitude qu'ils ont à leur service et au service de la ville, un Maire disponible et efficace.** Je n'ai aucun doute que je serai jugé sur ces critères.

Que retenez-vous de l'action d'Axel Poniatowski ?

D'abord **un engagement à toute épreuve au service de la ville.** Axel Poniatowski a assaini les finances et réduit l'endettement de la ville. Il a limité la densification de L'Isle-Adam et grâce à la mise en place d'un plan local d'urbanisme contraignant, permis de limiter le nombre et la hauteur des constructions, protégeant notre environnement et notre caractère de Ville-Parc. Il a également modernisé les infrastructures telles que le stade, le gymnase, les écoles de la ville... Il a préservé notre patrimoine en rénovant l'église, le Pavillon chinois ou encore la Plage. Il a exercé une politique systématique de maintien et de développement des commerces de proximité afin de les préserver, tout comme pour le marché. Et surtout, il a contribué à maintenir la sécurité des Adamois en créant la police municipale. Il a aussi, malgré bien des embûches, lancé la réalisation de Port L'Isle-Adam. Tout cela, il l'a fait **avec beaucoup de tenacité, d'efficacité, de compétence et surtout beaucoup de cœur.**

Comment comptez-vous poursuivre son action ?

À mi-mandat, je compte **mener à terme les projets et les programmes approuvés par les Adamois** avec l'équipe choisie en 2014 et poursuivre résolument cette politique qui a fait ses preuves.

Quels sont vos liens au fond avec L'Isle-Adam ?

D'abord un infini attachement à cette ville qui remonte à mon enfance lorsque j'y accompagnais Michel Poniatowski. Je m'y suis ensuite marié en 2006. Et nous avons décidé de nous y installer définitivement avec nos trois enfants. **Notre choix, comme beaucoup d'Adamois, a été de permettre à nos enfants de grandir dans un environnement et un cadre de vie humains et sains.**

Quelles sont les grandes étapes de votre parcours personnel et professionnel qui ont amené à votre élection comme Maire de L'Isle-Adam ?

Jusqu'à l'âge de 13 ans, j'ai vécu à l'étranger, essentiellement aux Etats-Unis et en Arabie Saoudite. Ces expériences m'ont marqué. Je garde notamment un profond attachement aux Etats-Unis. J'ai ensuite fait mes études à Paris en faculté de droit, puis à Bruxelles. J'ai obtenu mon examen d'entrée à l'Ecole d'avocats en 2002. J'ai ensuite exercé plusieurs années d'abord dans un cabinet américain puis dans un cabinet anglais. Il y a maintenant 5 ans, j'ai créé avec mes deux associés un cabinet regroupant aujourd'hui une dizaine d'avocats.

Mais vous avez vécu d'autres engagements plus personnels.

Oui, en effet. Juste après mes études et avant de m'investir dans ma carrière professionnelle, j'ai souhaité m'engager pour une cause qui me tenait à cœur. J'ai vécu quelques temps en Inde, dans le cadre d'un projet humanitaire, en travaillant au sein d'une association qui accueille des enfants handicapés. Nous sommes également partis, avec Clémence, juste après



notre mariage, pendant deux ans en Colombie pour travailler dans une ONG chargée de gérer un centre de formation pour les personnes déplacées vivant à Bogota. Ces expériences ont été particulièrement fortes et formatrices.

Pensez-vous pouvoir mener de front votre carrière d'avocat et votre mandat de Maire ?

Vous savez, je partage le quotidien de beaucoup d'Adamois. Mon cabinet est situé à Paris et je m'y rends en train. Ma femme, qui travaille dans une ONG à Paris, s'y rend également plusieurs fois par semaine et nos enfants sont scolarisés à L'Isle-Adam. Tout comme de nombreux Adamois et responsables associatifs qui sont engagés dans la vie collective, je conjugue vie professionnelle, familiale et pour ma part un engagement important au service de la ville.

De plus, je crois à la richesse de notre système démocratique qui encourage les élus à associer une activité professionnelle à leur mandat. C'est en cela que beaucoup d'élus locaux sont en phase avec la vie réelle et les problématiques de tout un chacun. **Je compte naturellement poursuivre mon activité professionnelle, ce qui pour moi est une vraie garantie d'indépendance** et donc une qualité primordiale en politique. **Mais ma priorité sera L'Isle-Adam.**

Au regard de votre expérience d'Adjoint au Maire, quelles compétences personnelles pensez-vous mettre au service de la collectivité ?

En tant qu'Adjoint, j'étais chargé notamment des affaires générales, des associations et de la Fondation Chantepie-Mancier. Ma première démarche, et j'y ai pris un profond plaisir, a été d'aller à la rencontre des associations de la ville. Je pense pouvoir dire que je suis quelqu'un qui sait faire preuve d'écoute et développer **un esprit de concertation avant de prendre des décisions.** Cependant, dès lors qu'elles ont été prises, je suis convaincu qu'il faut savoir faire preuve de volonté et d'énergie pour les mettre en œuvre.



Visite du chantier du port

Vous êtes à la tête d'une équipe municipale élue en 2014 avec un programme clair et ambitieux. Quels sont les projets que vous allez mener jusqu'en 2020 ?

Ma première mission, et j'ai eu l'occasion de le dire au Conseil municipal le 30 septembre dernier, sera de **mettre en œuvre, jusqu'au terme de cette mandature, l'ensemble des projets et des programmes approuvés par les Adamois en 2014.**

Par exemple ?

L'un de ces chantiers importants sera de mener la construction de **la nouvelle salle de spectacle** afin de donner aux associations de la ville la possibilité d'y organiser des événements dans des conditions optimales de confort et de modernité. Les travaux ont d'ailleurs tout juste commencé.

Il y a également le Port ?

C'est exact. Nous devons permettre l'achèvement de Port L'Isle-Adam et entreprendre la réalisation de toutes les voiries aux abords. **J'aurai le souci de garantir aux futurs habitants et à ceux qui résident à proximité du port de circuler et de stationner avec fluidité.** J'en mesure parfaitement l'enjeu. Une réunion publique sera d'ailleurs organisée à ce sujet le 14 décembre prochain.

La sécurité est une préoccupation pour les Adamois. Allez-vous prendre des mesures spécifiques ?

La sécurité est un enjeu fondamental et je prendrai toutes les dispositions pour la garantir au maximum sur notre ville, que ce soit la sécurité des habitants ou celle de leurs biens matériels mais aussi celle de nos infrastructures. Nous

avons accueilli en 2013 la Compagnie de gendarmerie de L'Isle-Adam et la Brigade autonome de gendarmerie avec lesquelles nous travaillons en étroite collaboration avec cette dernière. Par ailleurs, depuis 2014, le programme de participation citoyenne a été mis en place et trois postes de policiers municipaux ont été ouverts. Notre objectif sera, dans les années à venir et dans la mesure de nos moyens, d'en augmenter encore le nombre. Nos efforts en matière de sécurité porteront également sur l'installation de nouvelles caméras de vidéoprotection en lien avec les villes de notre communauté de communes. **Soyez certains que le respect de la sécurité continuera à faire partie de nos priorités, tout comme l'invitation au civisme.**

Le civisme ?

Oui. Au-delà des mesures que j'évoque, je crois aussi qu'il est important de mettre en place des initiatives pour rappeler à quel point **le civisme est la première garantie du bien-vivre ensemble.** Je pense, par exemple, à la propreté des espaces publics que j'aurai à cœur de maintenir et à la lutte contre les tags ou les nuisances sonores qu'il est indispensable de poursuivre.

Une consultation des Adamois au sujet du schéma directeur des circulations douces a été initiée en mai dernier ? Où en êtes-vous ?

Effectivement, et cette consultation a rencontré un réel succès, ce qui m'a conduit à créer un Comité

des circulations douces. Comme la plupart des Adamois, j'aime circuler à vélo dans L'Isle-Adam et **nous aurons à cœur de poursuivre le développement dans notre ville de pistes cyclables**, à l'image de ce que nous avons fait rue Chantepie-Mancier et de ce que nous allons faire très prochainement rue Dambry. Nous poursuivons aussi l'aménagement des allées piétonnes le long de l'Oise.

Votre équipe municipale conjugue expérience, jeunesse et dynamisme. Quel rôle lui donnez-vous ?

Tout d'abord, je suis très reconnaissant au Conseil municipal de m'avoir fait confiance et je mesure parfaitement l'exigence des conseillers, à l'image de celle des Adamois. La tâche qui m'incombe, je ne la ferai pas seul, mais en m'appuyant sur chaque Adjoint et chaque Conseiller municipal qui a une mission et un rôle à jouer. Ils sont disponibles, efficaces et compétents,



Visite du poste de la Police Municipale.



Visite de la halte-garderie.



Rencontre avec des nouveaux habitants du « Clos du Lys ».

et tous conscients d'être au service des Adamois. **Je crois profondément que c'est en équipe** et avec ces élus, qui incarnent de par leurs parcours personnels et professionnels toute la richesse de la ville, **que nous avancerons dans le sens de l'intérêt général**. Bien évidemment, je m'appuierai aussi sur l'ensemble des agents municipaux qui, chaque jour, font preuve de dévouement et permettent à ces politiques de se mettre en place.

N'êtes-vous pas préoccupé par l'avenir de notre médecine générale en ville ?

Nous avons la chance d'accueillir de nombreux professionnels de la santé à L'Isle-Adam proposant une offre de santé complète et compétente. Cette offre, nous devons veiller à la pérenniser et à la développer. Je suis tout à fait conscient que **la question de notre médecine générale en ville nécessite de conduire une réflexion pour l'avenir**. C'est pourquoi je réunirai dans les semaines à venir les médecins généralistes de notre commune afin de les écouter et imaginer ensemble des solutions. Je souhaite également initier un partenariat avec la Fondation Chantepie-Mancier afin de privilégier l'accueil de nouveaux médecins généralistes.

Quelles mesures prendrez-vous pour l'enfance et la jeunesse ?

Nous en avons déjà pris et nous continuerons. Rien que ces trois dernières années, il y a eu l'agrandissement de l'école Chantefleur, les terrains synthétiques du stade et l'aire de jeux des enfants au Parc Manchez.

Je lancerai une réflexion pour que soit mis en place à l'avenir **un Conseil municipal des jeunes**, ici, à L'Isle-Adam.

Et puis **j'ai à cœur la construction d'une nouvelle crèche en centre-ville**, à côté du marché, dont je lancerai les études, **parallèlement à l'agrandissement de notre Centre Communal d'Action Sociale**. C'est un grand projet que je souhaite voir aboutir dans les prochaines années.

Certain s'interrogent sur le devenir économique de L'Isle-Adam.

Vous savez, la **première richesse de L'Isle-Adam est son tourisme**. C'est en poursuivant notre politique en faveur du tourisme et en soutenant notre office de tourisme intercommunal, en valorisant notre patrimoine naturel, historique et architectural ainsi que nos activités touristiques et sportives que nous pourrons **pérenniser nos commerces de proximité**. Notre politique sera à ce titre toujours aussi volontaire et ferme, jusqu'à devoir

exercer, lorsque cela s'avérera nécessaire, notre droit de préemption. Et puis, il y a **le port fluvial de plaisance** dont les travaux ont commencé et qui **sera un véritable atout pour l'avenir**.

Allez-vous continuer à faire de la préservation de notre environnement une cause majeure ?

Bien sûr, **la préservation de notre cadre de vie est essentielle**. Nous poursuivons ainsi notre programme d'aménagement de zones de biodiversité en terminant celle de la Rosière et en initiant d'autres projets, à l'image de la plaine des Anoures au rond-point des Héros de la Résistance. Mais la préservation de l'environnement se fait aussi quotidiennement, par des bonnes pratiques et par l'utilisation de matériaux et de produits adaptés, avec le tri sélectif, la maîtrise du gaspillage et l'usage de puits pour l'arrosage automatique de nos espaces verts.

Avec quels moyens allez-vous pouvoir réaliser tous ces projets ?

La baisse constante des dotations de l'Etat depuis 2012 contraint naturellement nos marges de manœuvre et si nous voulons continuer à investir, à réaliser des projets, nous devons continuer à limiter nos dépenses de fonctionnement et toujours avoir à l'esprit de dépenser moins et mieux. En revanche, **il est essentiel de pérenniser notre budget d'investissement afin de mener nos projets jusqu'à leur terme**.

Il est essentiel de pérenniser nos capacités d'investissement afin de mener nos projets jusqu'à leur terme sans pour autant augmenter les impôts de notre ville.

Allez-vous augmenter les impôts ?

Il n'est pas question d'augmenter les impôts de la ville. Nous nous sommes engagés à ne pas y toucher jusqu'à la fin de la mandature et nous tiendrons cet engagement.

Vous êtes souvent interpellé sur le nombre de constructions à L'Isle-Adam ?

Oui, c'est vrai, mais c'est une conséquence de la réglementation applicable depuis une quinzaine d'années et qui s'est renforcée avec les lois Duflo. En effet, **la loi SRU impose la densification des centres-villes et la construction de 25% de logements sociaux d'ici à 2025** avec des engagements de construction triennaux. Nous devons à la

fois respecter la loi, puisqu'à défaut notre ville s'expose à de lourdes sanctions et, dans le même temps, nous devons aussi limiter l'appétit de construction des promoteurs.

Vous n'avez donc aucun moyen d'agir ?

Si, mais seulement par une politique d'urbanisme contraignante, traduite dans notre plan local d'urbanisme. On nous reproche d'ailleurs souvent d'être drastiques dans la délivrance des permis de construire en limitant les surfaces et les densités de constructions, en imposant des matériaux de qualité, la préservation d'espaces verts ainsi que des belles demeures en front de rue. **C'est seulement par une maîtrise de notre urbanisme que nous préserverons notre environnement et notre cadre de vie.**

Atteindrons-nous les 25% de logements sociaux en 2025 ?

Nous avons toujours réussi à respecter nos engagements triennaux en la matière et plus récemment encore, par exemple, grâce au programme de résidence sociale seniors Village d'Or I. Un programme Village d'Or II est aussi prévu. Il s'agira d'une résidence intergénérationnelle pour les seniors et les familles. J'organiserai à ce sujet une réunion publique le 9 novembre prochain.

De nombreuses compétences sont en train d'être transférées par la loi aux Communautés de communes.

Vous avez raison. Notre Communauté de communes, la CCVO3F a pris au fil des ans et des lois de décentralisation

successives une importance toute particulière. Elle réunit aujourd'hui les villes de Parmain, Méry-sur-Oise, Mériel, Presles, Nerville-la-Forêt, Chauvry, Béthemont-la-Forêt, Villiers-Adam et L'Isle-Adam. Elle oblige dorénavant les Maires à tenir compte de problématiques territoriales qui dépassent

largement les frontières de leurs communes. Le tourisme, par exemple, se fait désormais à l'échelle de la Communauté de communes comme le suivi de la mise en œuvre de la fibre optique ou encore l'investissement en matière de vidéoprotection. En 2020 seront transférées, entre autres, les compétences en matière d'eau potable et d'assainissement. **Ce sont des défis qu'avec mes collègues**

Maires nous nous sommes préparés à relever et j'aurai la volonté de travailler main dans la main avec chacun d'eux dans le respect de la diversité de nos territoires.

Dernière question, dans quel état d'esprit êtes-vous aujourd'hui ?

Permettez-moi d'abord de vous dire que **je mesure amplement l'exigence de la tâche et l'exercerai avec disponibilité, écoute, concertation, volonté et détermination**. Nous avons tous en commun d'aimer profondément notre Ville.

Maintenant notre mission en tant qu'élus n'est pas seulement de traiter le quotidien mais de pouvoir **anticiper le plus en amont possible les enjeux de notre territoire de ces prochaines années afin de préserver le cadre de vie qui fait la spécificité de L'Isle-Adam**. C'est donc dans cet état d'esprit et avec cette volonté que je m'y attelle.



Remerciements à Axel Poniatowski

Extrait du discours de Sébastien Poniatowski du 30 septembre 2017

« Mon propos, mes amis, ne saurait s'achever, sans évoquer avec vous la profonde gratitude que nous ressentons à l'égard d'un homme qui a consacré 18 ans de sa vie à notre Ville de L'Isle-Adam, à ce territoire de la Vallée de l'Oise et à la représentation nationale. Il l'a fait avec énergie, compétence et efficacité mais aussi avec beaucoup, beaucoup de cœur.

Votre action, Axel, depuis 18 ans, traduit toute l'affection que vous portez à cette ville et aux Adamois.

Vous avez d'abord, depuis votre prise de fonction, assaini les finances et diminué de manière importante l'endettement de la ville, ce qui nous permet aujourd'hui à l'aube d'une période sans doute plus difficile que par le passé, d'affronter ses défis avec plus de sérénité.

Mais vous êtes surtout resté fidèle à ce projet de Ville-Parc qui est tellement propre à L'Isle-Adam. Vous avez eu le souci de l'enfance et de la jeunesse, en modernisant et agrandissant nos écoles, notre centre sportif et notre stade et en aménageant des aires de jeux. Vous avez eu le souci d'offrir aux Adamois des infrastructures modernes, une nouvelle piscine municipale et un centre culturel.

Vous avez eu le souci du patrimoine en rénovant le Pavillon chinois, la Plage et l'église Saint-Martin. Vous avez eu enfin le souci de la sécurité en créant la police municipale.

L'évocation de ces réalisations ne saurait être exhaustive tant elles sont nombreuses. Mais il y a peut-être un point qui mérite d'être souligné, votre souci permanent de protéger l'âme de la Ville, celui de limiter la densification autant que se peut, de protéger nos espaces verts. C'est ce souci, cette volonté même qui a guidé vos choix et vos décisions. Cependant cela, vous l'avez fait avec une préoccupation, une intuition même, celui qu'une ville qui ne se développe pas est une ville qui meurt. Une ville qui ne se développe pas est une ville qui s'appauvrit, une ville dont les commerces ferment. C'est sans doute ce qui vous a conduit pendant plus de 15 ans à porter un projet, celui de Port L'Isle-Adam et je sais qu'avoir réussi à initier ce projet malgré toutes les embûches et toutes les difficultés, est sans doute l'une de vos plus grandes fiertés (...).

A titre plus personnel, Monsieur le Maire, permettez-moi de vous dire qu'à vos côtés j'ai appris ce qu'était le sens de l'intérêt général, j'ai appris qu'avant une décision, il y avait le temps de l'écoute et de la concertation et qu'après cette décision, il y avait celui de l'action et de la volonté. J'ai appris ce que signifiait travailler en équipe. J'ai appris le sens de l'engagement et le respect des engagements.

Au nom de tous les membres du Conseil municipal, de toutes celles et ceux avec qui vous avez travaillé ici, permettez-moi donc de vous dire Merci. »

L'intégralité du discours sur www.ville-isle-adam.fr



L'organisation du temps scolaire pour la rentrée 2017 / 2018

Par son décret publié le 28 juin 2017, le Ministre de l'Education nationale a offert aux communes la possibilité d'un retour à la semaine des 4 jours pour la rentrée de septembre pour les écoles maternelles et élémentaires s'il y avait un consensus local (Conseil municipal, Conseils d'écoles), ce qui est le cas de la commune de L'Isle-Adam.

La Municipalité a échangé avec les acteurs concernés et a dialogué avec chacun des Conseils d'écoles. Une large majorité était favorable à un retour à la semaine des 4 jours. Ainsi, le **vendredi 30 juin**, le Conseil municipal a émis un avis favorable à l'unanimité. Après accord du directeur académique, la semaine des 4 jours est à nouveau effective depuis la rentrée de septembre.

Les horaires scolaires sont désormais les suivants :

Les lundis, mardis, jeudis et vendredis,
de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 16h30
pas d'école le mercredi

Les accueils pré et post-scolaire sont assurés comme suit :

Les lundis, mardis, jeudis et vendredis
de 7h à 8h10 et de 16h30 à 19h

L'accueil de loisirs Jean-Paul Nombrot est à nouveau ouvert le mercredi toute la journée (7h / 19h). Des formules journées et demi-journées (repas inclus) sont proposées.

Renseignements au service enfance : 01 34 08 19 09

Ouvertures de classes

Pour la rentrée de septembre, deux classes ont été ouvertes sur la commune : une classe de maternelle à l'école Chantefleur et une classe élémentaire à l'école Camus. Il y a eu par ailleurs une fermeture à l'école Cassan.

Remise des dictionnaires

La traditionnelle remise des dictionnaires aux élèves de CM2 des écoles de Balzac, Camus et Cassan a eu lieu le **samedi 10 juin** dans les Jardins du Château Conti, suivie le **samedi 24 juin** par l'école Notre-Dame.

En juin dernier, Axel Poniatowski, Maire de L'Isle-Adam, a remis à chaque élève un dictionnaire ainsi qu'un livret « Tous citoyens », l'occasion de leur souhaiter beaucoup de réussite pour la suite de leur scolarité !



Aide Alimentaire

En juin une collecte alimentaire s'est déroulée dans les écoles élémentaires en partenariat avec l'Association Aide Alimentaire de L'Isle-Adam / Parmain.

L'opération a connu un succès puisqu'au total 300 Kgs de produits alimentaires ont été récoltés.

Des échanges avec les élèves ont permis de les sensibiliser à la notion de solidarité.

Un grand remerciement aux directrices d'école et aux enseignants qui se sont mobilisés avec beaucoup d'enthousiasme !



Le secourisme scolaire une formation précieuse et utile à tous !

Jeudi 23 juin, s'est déroulée la cérémonie de remise des diplômes de secourisme organisée comme chaque année par l'association Secourisme Scolaire et Citoyenneté et par le Collège Pierre et Marie Curie.

L'événement a eu lieu en présence de Sébastien Poniatowski et de Claudine Morvan. Le corps enseignant était également présent lors de la cérémonie avec M. Rivière, Chef d'établissement, et les professeurs formateurs au PSCI : M. Kovacic, Mme Guiton, Mme Buret et M. Hippolyte.

Les élèves de 4^e et de 3^e du collège ont été récompensés pour leurs efforts et leur intérêt pour le secourisme. A cette occasion, la Ville leur a remis un défibrillateur qui a été installé au sein du collège. Le Crédit Mutuel de L'Isle-Adam qui soutenait également l'initiative a offert à tous les élèves participants un

repas au restaurant le « B5 ».

Depuis 2006, le collège Pierre et Marie Curie est pionnier dans la mise en place de la formation PSCI. M. Musson, ancien professeur d'EPS et président de l'association Secourisme Scolaire et Citoyenneté, s'est particulièrement investi dans le projet. Aujourd'hui, l'établissement a pour objectif de former au moins 50% des élèves au PSCI (formation de 10 heures) et 50% des autres élèves aux gestes qui sauvent (formation de 2 ou 3 heures). Au collège, 4 formateurs organisent ces formations et enseignent les gestes qui sauvent aux plus jeunes !

Le collège accueille également durant 3 semaines une formation de formateurs au PSCI en mai et juin.

L'été des jeunes Adamois !

Tout l'été, de nombreuses activités ont été proposées aux enfants et jeunes de la commune.

L'accueil de loisirs Jean Paul Nombrot a organisé au mois de juillet des animations autour des thématiques suivantes :

- « Les animaux de la ferme et du monde » pour les maternels
- « Les petites bêtes réelles et fantastiques » pour les élémentaires.

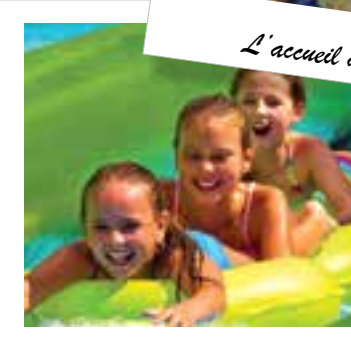
La Ville a également organisé le Pass-loisirs au mois de juillet, l'activité jeunesse au mois d'août et des séjours d'été.



Le pass-loisirs



Activité jeunesse



Séjours d'été



L'accueil de loisirs



Cérémonie des bacheliers

Vous avez obtenu votre diplôme du baccalauréat cet été ? La Municipalité souhaite vous féliciter et vous convie à cette occasion à la cérémonie des bacheliers qui aura lieu le **9 décembre à 16h30** dans le Salon d'honneur de l'Hôtel de Ville. Si vous êtes Adamois et que vous avez obtenu votre diplôme en dehors de L'Isle-Adam, merci de vous déplacer en Mairie, avant le **2 décembre**, muni de votre relevé de notes (ou diplôme) et de votre justificatif de domicile.

Renseignements au 01 34 08 19 50



La semaine bleue, un événement national de sensibilisation !

Cet événement national dédié aux retraités et personnes âgées s'est déroulé du **2 au 8 octobre**.

Ces 7 jours permettent d'informer et de sensibiliser l'opinion quant au rôle que les retraités tiennent au sein de notre société. Cet événement est aussi l'occasion d'organiser des animations qui permettent de créer des liens entre générations.



Pour commencer de façon festive, la Ville a organisé un thé dansant. Puis chacun a pu assister à des conférences avec pour thématiques « la mémoire dans tous ses états » et « tous les questionnements concernant les problèmes liés à la perte d'autonomie de la personne âgée ».



Du nouveau dans les ateliers seniors !

En plus des ateliers « Gymnastique » et « Danses de salon » qui ont repris depuis la rentrée, le C.C.A.S vous propose de toutes nouvelles activités !

Au programme :

■ Atelier « Sport cérébral »

Deux jeudis par mois
le matin de 10h à 11h

- 9 et 23 novembre
- 7 et 21 décembre
- 11 et 25 janvier

■ Atelier « Informatique »

Tous les mardis et jeudis de 14h à 15h

Pour participer aux ateliers, vous pouvez vous inscrire au CCAS, 4 rue Dambray
au 01 34 69 03 29 ou
par mail centre.social@ville-isle-adam.fr.



Comité Local APF Adamois

Nous avons besoin de vous afin d'ouvrir à L'Isle-Adam une section locale de l'Association des Paralysés de France (APF), pour répondre aux besoins et attentes exprimés par les personnes en situation de handicap et leurs familles et lutter ainsi contre leur isolement.

L'Association des Paralysés de France compte près de 28 000 adhérents. C'est une force puissante pour faire entendre la voix des personnes en situation de handicap.

Que vous soyez en situation de handicap ou non, parent, professionnel...
devenez bénévole !

Renseignements auprès d'Annie Parage,
Conseillère municipale au 06 70 60 20 12



Sortie de fin d'année au Marché de Noël à Amiens

À l'occasion des fêtes de fin d'année, le CCAS organise le **vendredi 8 décembre** une sortie à Amiens.

Au programme :

- 13h : départ de L'Isle-Adam en direction d'Amiens
- Arrivée à Amiens : temps libre pour découvrir le Marché de Noël d'Amiens. Il s'agit du plus grand marché de Noël du nord de la France avec plus de 125 chalets en plein cœur de la ville. Les participants pourront profiter des manèges, des illuminations, des chants et des animations festives et féeriques qui enchanteront petits et grands.
- Vers 19h : illuminations de la cathédrale d'Amiens en quadrichromie.
- Dîner dans un restaurant amiénois
- 22h : départ d'Amiens pour un retour sur L'Isle-Adam.

Inscription jusqu'au **17 novembre 2017**, tarifs selon les ressources et sur présentation de l'avis d'imposition 2017.

Renseignements au 01 34 69 03 29



Distribution des colis de Noël

Le C.C.A.S distribue aux Adamois de plus de 67 ans des colis gastronomiques de Noël.

Pour en bénéficier, vous devez vous inscrire auprès du C.C.A.S. en retournant le bon qui vous a été envoyé par courrier.

La distribution se fera à la **cafétéria du gymnase**.

- **Mardi 5 décembre**
de 9h à 12h et de 14h à 17h
- **Mercredi 6 décembre**
de 9h à 12h.

Les bénéficiaires sont invités à venir chercher leurs colis à ces dates, le Centre social ne pouvant garantir leur délivrance au-delà.

Association HAPI

L'association HAPI soutient les familles dont un proche souffre d'une maladie liée à la perte de la mémoire (Alzheimer ou maladie apparentée) diagnostiquée ou non.

L'association s'adresse aux malades (vivant à domicile ou en résidence pour personnes âgées) ainsi qu'à leurs aidants familiaux, et intervient sur plusieurs plans :

- Sensibilisation auprès des familles quant au diagnostic précoce : rencontres personnalisées, organisation de manifestations publiques
- Intervention au sein du service d'accueil de jour de la Fondation Chantepie-Mancier par des bénévoles formés
- Création de moments de détente et de répit : activités ludiques et conviviales, animations tout public, journées répit pour l'aidant
- Soutien auprès des familles : conseils pratiques, aides aux démarches administratives.



Le **16 septembre** dernier, Monsieur et Madame Gauthier ont fêté leurs noces de platine, 70 ans de mariage, entourés de leur famille et leurs amis.



Le **22 septembre**, Madame Henriette Dijon a fêté ses 100 ans entourée de ses 15 enfants, 31 petits-enfants, 47 arrière-petits-enfants et 20 arrière-arrière-petits-enfants !



Une saison d'exception pour l'ASVO Water-polo !

L'année 2017 aura été exceptionnelle pour le water-polo adamois avec dans chaque catégorie d'âge au plus haut niveau dit « excellence », une place sur l'estrade des finales d'Île-de-France.

- Catégories 5 - 16 ans :
 - U.9 excellence la 1^{ère} place d'Île-de-France
 - U.11 excellence la 1^{ère} place d'Île-de-France (4^e année consécutive)
 - U.13 excellence la 1^{ère} place d'Île-de-France
 - U.15 excellence la 3^e place d'Île-de-France
 - U.17 excellence la 2^e place d'Île-de-France
- Senior National 3 la 2^e place d'Île-de-France

Cette année encore, 6 enfants poloïstes adamois de moins de 15 ans ont été sélectionnés par le Comité régional de la Fédération Française de Natation pour représenter la région Île-de-France au championnat de France des régions water-polo. Pour les préparer, un stage d'une semaine a été organisé par la Fédération, à Topolčany en Slovaquie, une nation importante du water-polo.



B.C.I.A. : L'équipe de basket féminine championne du Val d'Oise !

L'équipe des Minimes Filles U15F (13/14 ans) du BCIA a remporté le championnat du Val-d'Oise 2017.

Le Basket Club de L'Isle-Adam (BCIA) s'était donné pour objectif de relancer et de développer la section féminine. Mission accomplie !

l'agenda sportif

- **Mardi 5 décembre à 9h30**
Cross hivernal
Stade Philippe Grante
- **Samedi 9 décembre 8h30 - 19h**
Tournoi badminton Téléthon
Centre sportif Amélie Mauresmo
- **Mardi 5 décembre à 9h30**
Cross hivernal CMI
Stade Philippe Grante
- **Mardi 12 décembre à 9h30**
Cross hivernal CM2
Stade Philippe Grante



Cérémonie de remise des médailles

Vendredi 1^{er} décembre

Médailles du bénévolat

- **M. Javerzac** - Médaille Argent
Président de l'Union des Anciens Combattants et membre du Comité des Fêtes
- **M. Clément** - Médaille de Bronze
Président du Club Canin
- **M. Hermel** - Médaille de Bronze
Trésorier de l'Association de Pêche des Etangs de la petite Plaine et membre de l'Olympique Adamois
- **Mme Parage** - Médaille de Bronze
Correspondante de l'Association des Paralysés de France (APF)

Médailles du sport et de la jeunesse

- **M. Loubli** - Médaille Bronze
Professeur au Club de karaté de L'Isle-Adam
- **Mme Vesiez** - Médaille Bronze
Présidente du Club de tennis de table
- **M. Gobet** - Médaille Bronze
Président du Judo Club de L'Isle-Adam

Le Judo Club de L'Isle-Adam

Le judo est l'un des sports les plus pratiqués en France avec des valeurs fortes de respect.

Le judo est considéré comme un sport formateur par excellence pour la détente, l'équilibre et la maîtrise de soi qu'il apporte. Il permet aux timides de prendre de l'assurance et aux turbulents de se maîtriser.



Dimanche 25 juin
Cérémonie de remise des ceintures de couleurs au centre sportif Amélie Mauresmo.

Le club de L'Isle-Adam

L'association Judo Club de L'Isle-Adam a été fondée en 1976 et a pour objet la pratique du judo et de la Self-Défense, disciplines sportives régies par la Fédération Française de judo, jujitsu, kendo et disciplines associées (F.F.J.D.A.). L'association organise ainsi des séances d'entraînement, des compétitions, des rencontres amicales et officielles ainsi que des stages et des activités éducatives promouvant le judo et la Self-Défense. Toutes ces activités sont proposées aux enfants et aux adultes tout au long de l'année scolaire au centre sportif Amélie Mauresmo. Le Judo Club de L'Isle-Adam est

aussi à l'origine de plusieurs événements tels que les remises de ceintures de couleurs (cf. photo), le Noël du club ou encore la rencontre amicale avec 16 clubs de la région. Des cours de Self-Défense, pratique ouverte à tous, sont organisés tout au long de l'année. La Self-Défense a pour but d'apprendre aux pratiquants à savoir réagir à toutes situations potentielles, avec ou sans arme, afin qu'en cas d'agression la réponse soit de l'ordre du réflexe spontané. L'esprit de la Self-Défense est de pouvoir se protéger.



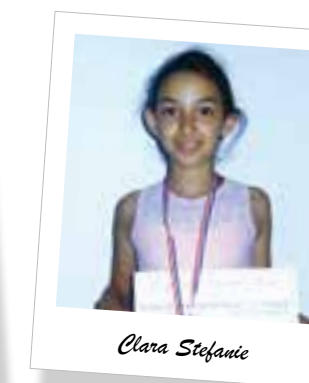
Prix Régional au Concours National de Danse

Quatre championnes adamoises ont reçu le 1^{er} Prix Régional au Concours National de Danse classique qui s'est déroulé les 16 et 29 avril derniers.

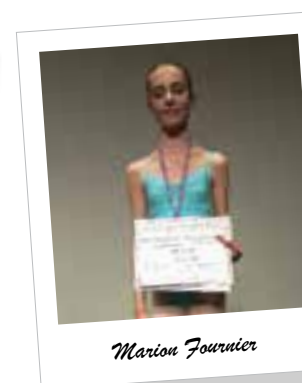
Félicitations aux élèves et à leur professeur Catherine Chauvel du CMIA !



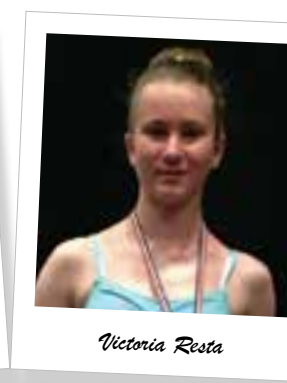
Sixtine Boulanger



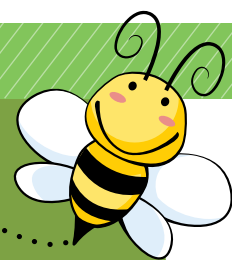
Clara Stefanie



Marion Fournier



Victoria Resta



OBJECTIF ZÉRO PESTICIDE

Depuis le 1^{er} janvier 2017, la loi Transition énergétique interdit sous certaines conditions l'utilisation de produits phytosanitaires issus de la chimie de synthèse par les personnes publiques. Ainsi, il est interdit d'utiliser des pesticides et engrais chimiques pour l'entretien des espaces verts, de forêts, des voiries et de promenades.

L'Isle-Adam fait partie des villes exemplaires du Val-d'Oise (31% au total) qui ont d'ores et déjà atteint l'objectif « Zéro pesticide ». Ainsi, la commune a su trouver des alternatives avec des techniques préventives (paillage, plantes couvre-sol, réaménagement, etc.) et des techniques curatives (désherbage

mécanique, fauche tardive, augmentation des hauteurs de tonte, etc.)

La Ville opte désormais pour des végétaux résistants à diverses maladies, cela a notamment été le cas avec le remplacement des buis.

Méthode bio pour le désherbage

Les espaces verts de la commune expérimentent une méthode naturelle (vinaigre blanc, eau et gros sel) pour traiter les mauvaises herbes.

ET DANS VOTRE JARDIN ?



Retirer du compost

Le syndicat TRI-OR produit du compost à partir des ordures ménagères dans l'usine de traitement de Champagne-sur-Oise.

Dès lors que vous résidez dans une commune membre du syndicat, vous pouvez **retirer gratuitement du compost d'octobre à novembre mais uniquement le mercredi de 14h à 17h.**

Munissez-vous d'un contenant, d'un gilet jaune et d'une pelle.

Un membre du personnel TRI-OR vous accueillera pour que vous puissiez vous servir.



INFO PRATIQUE : n'utilisez jamais le compost pur ! Le mélange idéal est : 30 % de compost et 70 % de terre naturelle.



Daniel Desse, Vice-Président du Conseil départemental du Val-d'Oise délégué à l'environnement et au développement durable, Sébastien Poniatowski, Maire de L'Isle-Adam et Georges Feterman, Président de l'association A.R.B.R.E.S.

Journée de l'arbre !

Dans le cadre des « Journées de l'arbre » organisées par le Conseil Départemental du Val-d'Oise du 14 au 21 octobre, la Municipalité a organisé des manifestations le **21 octobre** dans le Parc Manchez.

Cette journée a eu pour objectif de sensibiliser le public familial à la richesse du patrimoine arboré.

Une exposition photo des arbres remarquables de la commune, la plantation d'un arbre, la labellisation du Platane « Les 3 frères » suivie d'un concert de l'orchestre d'Harmonie du Val-d'Oise, étaient au programme.



Ouverture de la chasse

La période d'ouverture générale de la chasse à tir et de la chasse au vol pour le département du Val-d'Oise est fixée jusqu'au **23 février 2018**.

Afin de favoriser la protection et le repeuplement du gibier, les heures quotidiennes de chasse sont fixées de 9h à 17h30 :

- Novembre : vendredis 3, 10, 17 et 24.
- Décembre : vendredis 1^{er}, 8, 15, 22, 29 et mardi 12.
- Janvier : vendredis 5, 12, 19, 26 et mardi 16.
- Février : vendredis 2, 9, 16, 23 et mardi 13.



Une belle année pour la nidification de nos oiseaux

Nidification du faucon crécerelle à l'espace de la Rosière

Le nichoir à faucons crécerelle, posé en 2015 sur l'espace de la Rosière, a accueilli son premier couple au printemps dernier.

Présents sur le site depuis cet hiver, le mâle et la femelle sont restés très discrets et ont mené à bien leur reproduction. Cinq oisillons sont nés début mai. Pour nourrir les fauconneaux, le couple apporte une proie toutes les demi-heures environ. Tout dérangement pendant la période de nourrissage peut mettre en péril le succès de la nidification. Grâce à l'envahissement par la végétation du chemin passant entre les mares, le passage des promeneurs au pied du nichoir a été limité. Quatre jeunes faucons se sont envolés à la mi-juin.

Ce petit rapace de la taille d'un pigeon, chasse en faisant le vol du « saint esprit ». Il est un grand prédateur de rongeurs. Une famille comme celle de la Rosière consommera sur l'année 5000 à 6000 proies.

Nidification des hirondelles

Cette année une quarantaine de couples d'hirondelles de fenêtre se sont reproduits à L'Isle-Adam.

Les ¾ des nids sont situés dans le quartier de la Garenne. Les travaux de ravalement effectués sur les immeubles gérés par France Habitation n'ont pas affecté leur nidification. Sur les conseils de la LPO tout a été fait pour laisser le libre accès aux nids pendant les travaux et des tablettes ont été posées sous les nids pour éviter les salissures sur les façades des bâtiments remis à neuf. Espérons que cette initiative en appellera d'autres. La destruction des nids d'hirondelles est interdite par la loi, le manque de sites de nidification est une des causes de la disparition de ces messagères du printemps.



Les trottoirs : une question de civisme

Le nettoyage des trottoirs reste à la charge des habitants. Propriétaires occupants ou locataires sont en charge du désherbage, du balayage de feuilles, des débris ou encore du retrait de neige ou verglas en hiver devant leur habitation.

Les poubelles représentent une pollution visuelle et un danger pour les piétons qui circulent. Le retrait des poubelles après le passage des éboueurs est donc préconisé.

Zone de biodiversité « La Rosière »

Focus sur... Les prairies

Selon la proximité de l'eau de la nappe alluviale et la nature des matériaux, elles sont hygrophiles (humides) ou plus sèches (mésophiles). Dans ces conditions stationnelles, le cortège floristique est différent. La gestion pratiquée influence aussi la composition floristique, l'action du pâturage notamment peut faire évoluer ces prairies. Pour les animaux toutes les plantes ne sont pas appétentes.

La cardamine des prés

Appelée Cresson des prés, de la famille des brassicacées, d'une hauteur de 30 à 40 mètres, de couleur blanche ou rose, elle fleurit tôt en saison (avril/mai). Elle a été cultivée comme plante potagère et peut être consommée en salade ou en potage.

La Silène fleur de coucou

L'espèce doit son nom « Flos cuculi » à sa période de floraison quand le coucou commence à chanter. Appelée aussi oeillet des prés, elle pousse dans les prairies humides et les marécages.

La Sauge des prés

C'est une espèce vivace de la famille des Lamiacées (tige à section carrée). Elle possède des propriétés médicinales (digestives et antispasmodiques). Cette espèce a été sélectionnée en horticulture pour créer des plantes ornementales.

La Decticelle bariolée

Cette espèce de sauterelle est active de jour comme de nuit. Elle se nourrit de graminées et de petits insectes. La femelle pond dans les tiges de plantes herbacées. Son chant audible jusqu'à une dizaine de mètres correspond à un bourdonnement doux et régulier.

La Mante religieuse

Cette espèce thermophile chasse à l'affût à l'aide de ses pattes ravisseuses. La position de ses pattes antérieures repliées donne l'impression qu'elle prie, d'où son nom Mantis religiosa.

La Mante religieuse fait partie des espèces protégées en Ile-de-France.

Le Faucon crécerelle

C'est un petit oiseau de proie agile. Il chasse en effectuant un vol stationnaire de battement rapide dit « en saint esprit », face au vent. Une fois ses proies repérées (criquets, micromammifères), il fonce sur elles en piqué. Il est avec la buse, le rapace diurne le plus fréquent en France.



Cardamines des prés.





Les travaux de voirie de rentrée

- Cimetière : travaux d'aménagement de l'extension réalisés.
- Rue des Charmilles : réaménagement des trottoirs jusqu'à fin novembre.
- Rue de Villiers-Adam : réaménagement d'un trottoir.
- Rue Charles Hibert : reprise de la chaussée.
- Ruelle Knecht : réaménagement de la voie.
- Dans la continuité des travaux réalisés rue Chantepie Mancier : fin de réaménagement de la rue Dambry.
- Remplacement des places de parking en épis le long de la Mairie et du marché en places longitudinales.
- Installation d'un plateau surélevé au croisement de l'avenue de Paris et de la rue Dambry.
- Poursuite de la piste cyclable de la rue Chantepie-Mancier, rue Dambry, le long du marché et jusqu'à l'avenue de l'Abbé Breuil.



Restauration des vitraux de l'église Saint-Martin

Du 17 juillet au 11 août les anciens vitraux du chœur de l'église Saint-Martin ont été remontés.

En restauration depuis 10 ans, ces extraordinaires vitraux (69 panneaux au total) ont enfin repris place dans le chœur de l'église de L'Isle-Adam. La bénédiction des vitraux par Monseigneur Lalanne, évêque de Pontoise, a eu lieu le dimanche 12 novembre.



Lancement des travaux de la future salle de spectacle

Le 7 juillet dernier s'est tenue la Commission d'appels d'offres afin de déterminer les entreprises retenues pour le projet. Les travaux ont commencé et la phase de démolition de l'ancienne MIA débutera en décembre. Suivront les étapes de terrassement et de construction des fondations. Pour rappel, l'ouverture de la future réalisation est prévue pour l'été 2018.



Mur du Cabouillet

Un vaste chantier de réhabilitation a été lancé pour remettre en état le mur du Cabouillet envahi par la végétation.

Sur le point de s'effondrer et représentant un danger pour la route située au-dessus, il faudra quatre à cinq mois pour redonner son lustre d'antan à ce site central des berges de l'Oise.

Au total, ce sont 110 m de berges qui font l'objet d'une rénovation, sous l'œil attentif de l'architecte des Bâtiments de France.

Travaux d'assainissement de la commune

De mai à juillet, des travaux de remplacement de la canalisation des eaux pluviales traversant le Square Balzac ont été entrepris. Les remplacements d'un collecteur rue Dambry et dans le square Balzac ont été engagés.



École Chantefleur

À l'école Chantefleur, des travaux ont débuté début juillet pour une durée de deux mois afin de rénover la toiture d'un des bâtiments. La couverture en mauvais état a été remplacée par de l'ardoise naturelle. Chaque année, la toiture d'un des bâtiments de l'école sera refaite.

Travaux rue Bergeret

Travaux d'assainissement des eaux pluviales avec la création d'un by-pass.



Marché de chauffage : nouveau prestataire pour la Ville

Ce nouveau marché de chauffage d'une durée de 5 ans, prévoit l'alimentation et l'entretien du chauffage des bâtiments communaux.

Engie Cofely, nouveau prestataire, sera donc en charge du projet et devra ainsi alimenter au total 60 bâtiments. La Ville devrait ainsi réaliser une économie sur l'intégralité du marché d'environ 19%.

Dernière phase des travaux de la Halle du marché !

Cet été, une étude sur les travaux de faisabilité a été réalisée afin de recenser tous les travaux à mener dans les prochains mois (électricité, réglementation, accessibilité, etc.). Cette étude remise à la rentrée permettra d'établir un arbitrage pluriannuel des travaux.





Regard sur les collections. Troisième édition

Jusqu'au dimanche 11 mars 2018

Nouvel accrochage des collections permanentes du musée à découvrir au premier étage.

Une salle sera dédiée à l'orfèvre danois Christian Fjerdingsstad (1891-1968), responsable de la création de la maison d'orfèvrerie Christofle, qui vécut à L'Isle-Adam.

Un second espace sera consacré à Auguste Marie Boulard (1825-1897), peintre paysagiste qui résida à L'Isle-Adam. Les œuvres d'Emile Boulard (1863-1943), son fils et élève, seront elles aussi exposées.

La question du portrait et de l'autoportrait d'artiste sera



appréhendée dans une autre section. Le dernier espace accueillera les dessins préparatoires du peintre et photographe Jacques Henri Lartigue (1894-1986) pour la maison de prêt-à-porter Carven, ainsi que divers travaux réalisés pour le monde de la mode avec lequel l'artiste entretenait une relation étroite dès les années 1930.

Les visiteurs pourront également découvrir deux des acquisitions réalisées en 2016 au rez-de-chaussée du musée.

Renseignements au : 01 74 56 11 27



Journée Saint-Nicolas

Désormais une institution, Saint-Nicolas rend visite aux enfants.

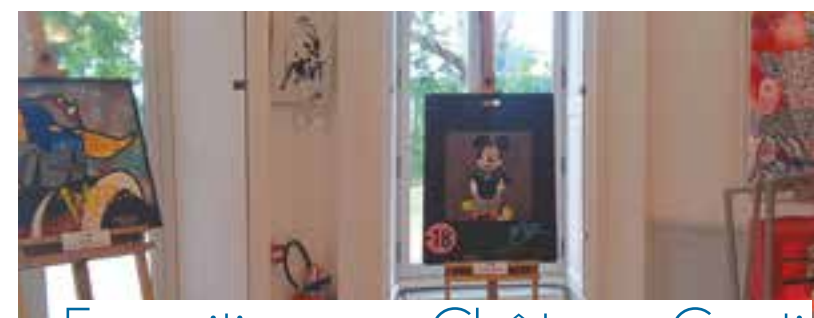
Rendez-vous à l'Office de Tourisme à partir de 11h30 le **dimanche 3 décembre** pour accueillir Saint-Nicolas et ses ânes et lui offrir vos plus beaux dessins. Départ (14h) en cortège jusqu'à l'embarcadere pour une croisière goûter Saint-Nicolas (15h) avec la chorale des petits chanteurs du CMIA et beaucoup d'autres surprises !

Activités gratuites (hors croisière).

Croisière (réservation recommandée)

17€ adulte, 12€ enfant,

forfait famille : 50€ (2 adultes et 2 enfants)



Expositions au Château Conti

Du 18 au 31 octobre

Nathan Chantob

Du 1^{er} au 14 novembre

Marc Trabys

Du 15 au 28 novembre

Jacqueline Pasero

Du 6 au 19 décembre

M. Cazes

Programmation culturelle et pédagogique autour de l'exposition

■ Tous publics

Le premier dimanche de chaque mois : *entrée libre*.

Tous les dimanches : *visite guidée gratuite à 15h*.

Dimanche 19 novembre
Tea Time au musée (*entrée libre*)

15h : Visite commentée de l'exposition

16h : rencontre avec Christine Lauret, de l'atelier Lauret Studio, orfèvre spécialisé dans les arts de la table et installé dans le Val-d'Oise à Vienne-en-Arthies.

À partir de 16 h 30 : dégustation de thés et de biscuits

Samedi 3 février 2018, 15h

Conférence « Christian Fjerdingsstad chez Christofle, 1924-1941 », par Anne Gros, responsable du musée et des archives de la maison Christofle. *Entrée libre, places limitées (25 personnes)*.

■ Jeune public individuel

Livret jeu remis à chaque enfant lors de sa visite de l'exposition.

« L'atelier du mercredi », pour les enfants de 6 à 14 ans, un mercredi après-midi par mois, sur un thème en lien avec l'exposition en cours. *Tarifs : 7€ (4€ pour les Adamois), sur réservation*.

Mercredi 15 novembre
Atelier Autoportrait, de 14h à 16h30. Pour les 8-14 ans. Réalisation d'un autoportrait sur bois entoilé.

Mercredi 13 décembre
Atelier Objet Art Déco, de 14h à 16h30. Pour les 6-14 ans. Décoration d'un bougeoir en métal à repousser.

Mercredi 17 janvier
Atelier Nature morte, de 14h à 16h30. Pour les 6-14 ans. Fabrication d'un bouquet de fleurs avec différents matériaux et papiers.

« Fête ton anniversaire au musée », le mercredi après-midi. À partir de 6 ans. L'animation comprend : une visite guidée de l'exposition, un atelier de pratique

artistique et un goûter. Atelier proposé : Portrait au drawing gum (gomme à dessiner pelliculable) et à l'encre. *Tarifs : 8€ (5,60€ pour les Adamois)*

■ Stage de vacances de la Toussaint 2017

Pour les 8-14 ans
Tarifs : 14,50€ (7,75€ pour les Adamois)

Cadre d'or
Durant deux après-midi, après avoir observé les différents types de cadres des œuvres présentées dans le musée, les participants fabriqueront les ornements d'un cadre par moulage et feront de la dorure à la feuille à dorer.

■ Groupes (sur réservation)

Adultes : visite guidée de l'exposition. *Tarif : 4€*.

■ Ecoles, centres de loisirs

Visite guidée gratuite
Thèmes et notions abordés : Collection, œuvre d'art, muséographie, scénographie, peinture, dessin, modelage,

arts décoratifs, paysage, nature morte, portrait, autoportrait, objet d'art...

■ Ateliers pour les maternelles

Portraits et expressions du visage

Séquence de visages à compléter avec des formes simples et des graphismes à répéter.

Bouquet de fleurs

Mise en relief d'un tableau par superposition de papiers colorés et variés.

■ Atelier pour les élémentaires

Objet d'art de la table
Création d'un objet d'après un dessin préparatoire présenté dans l'exposition. Objet simple à recouvrir de papier métallisé et métal à repousser afin de lui donner un style Art Déco.

Modelage d'un buste en terre

Modelage d'un personnage inspiré des terres cuites de Joseph Le Guluche. *Tarifs : 9,75€ (4,50€ pour les Adamois)*

L'Isle-Adam, l'un des plus beaux détours de France

Jeudi 31 août, Axel Poniatowski, Maire de L'Isle-Adam et Agnès Tellier, Adjointe au Maire déléguée aux Affaires culturelles et au Tourisme, ont séduit Hervé Mariton, Président de l'association « Les 100 plus beaux détours de France », lors d'un tour de ville alliant patrimoine bâti, culturel, environnemental et croisière sur l'Oise.

Pour la 14^e année consécutive, L'Isle-Adam est la seule commune du Val-d'Oise à avoir l'honneur d'être référencée dans le guide « Les 100 plus beaux détours de France ». Un investissement quotidien, visant à offrir de beaux espaces et de belles infrastructures aux Adamois et aux touristes, récompensé de la plus belle des manières...



Festivités de Noël

Du 2 décembre au 19 janvier

Du 2 décembre au 7 janvier
Village des santons de Provence
Office de tourisme

Dimanche 3 décembre à 15h
Croisière Saint-Nicolas
Office de tourisme

Du 15 au 24 décembre
Village de Noël
Cour de l'Hôtel de Ville et parking des Joséphites
Par l'ACIA

Mercredi 13 décembre à 17h
Passage du Jury du concours décorations et illuminations de Noël

Du 15 au 31 décembre
Patinoire
Parking du Castelrose
Par l'ACIA et l'ASVO Water-polo

Du 16 décembre à 15h
Après-midi avec le Père Noël
Maison de l'Amitié
Par le Comité des Fêtes

Mercredi 20 décembre à 15h
Spectacle de Noël pour enfants
Centre sportif Amélie Mauresmo
Entrée libre

Samedi 23 décembre
Chants de Noël et embrasement du Castelrose
Place de Verdun

Dimanche 24 décembre
Crèche vivante
Parvis de l'Eglise Saint-Martin

En janvier à 20h30
Grand concert du Nouvel An
Orchestre philharmonique et lyrique de Paris
Eglise Saint-Martin

Du 21 octobre au 11 mars 2018

REGARD SUR LES COLLECTIONS

TROISIÈME ÉDITION

Musée d'Art et d'Histoire
Louis-Senlecq

Renseignements : 01 74 56 11 23



Du 30 octobre au 4 novembre

BOURSE AUX JOUETS ET
MATÉRIEL DE PUÉRICULTURE

Pirouette

Cafétéria du Centre sportif
Amélie Mauresmo

Renseignements : 01 34 69 21 38

Du 1^{er} au 14 novembre

EXPOSITION PAKZAD

Château Conti

Renseignements à l'Office de Tourisme
au 01 34 69 41 99

Dimanche 5 novembre à 11h

ANIMATION MARCHÉ - DÉMONSTRATIONS

Club Canin

Jardins du Castelrose

Renseignements : 01 34 08 19 19

Vendredi 11 novembre à 11h

CÉRÉMONIE DE COMMÉMORATION DE
L'ARMISTICE DE LA 1^{ÈRE} GUERRE MONDIALE

Union Nationale des Combattants

Monument aux Morts de l'Hôtel de Ville

Du 15 au 29 novembre

EXPOSITION PASCRO

Château Conti

Renseignements à l'Office de Tourisme
au 01 34 69 41 99

Samedi 18 novembre à 11h

RÉCEPTION DES NOUVEAUX ADAMOIS

Salon d'honneur de l'Hôtel de Ville

Renseignements : 01 34 08 19 19

Samedi 18 novembre à 15h30

CHAMPIONNAT D'ORTHOGRAPHE

Salon d'honneur de l'Hôtel de Ville

Renseignements : 01 34 08 19 19



Dimanche 19 novembre à 11h

ANIMATION MARCHÉ - DÉMONSTRATIONS

Majorettes de L'Isle-Adam (A.M.I.A.)

Jardins du Castelrose

Renseignements : 01 34 08 19 19

Dimanche 19 novembre à 14h

BAL

Comité des Fêtes

Cafétéria du Centre sportif

Amélie Mauresmo

Renseignements : 06 15 39 90 25



Du 2 décembre au 20 janvier

FESTIVITÉS DE NOËL (CF PAGE 23)

Renseignements : 01 34 08 19 19



Les 2 et 3 décembre

EXPOSITION PHOTO

Club Photo Jacques Henri Lartigue

Espace Magallon



Mardi 5 décembre à 11h

COMMÉMORATION EN HOMMAGE AUX
MORTS PENDANT LA GUERRE D'ALGÉRIE
ET PENDANT LES COMBATS AU MAROC ET
EN TUNISIE

Union Nationale des Combattants

Cour de l'Hôtel de Ville

Vendredi 8 décembre à 20h30

CONCERT DE MUSIQUE DE FILM

L'Ensemble Choral de L'Isle-Adam

Les Chœurs du Pays de France

Tarif : 15€

Cinéma Le Beaumont Palace

Beaumont-sur-Oise

Réservations : 01 34 69 42 45



Du 8 au 10 décembre de 14h à 17h

SALON ŒUVRES SUR PAPIER

Prisme et nuances

Espace Magallon

Dimanche 14 janvier à 11h

VOEUX DU MAIRE 2018

Centre sportif Amélie Mauresmo

Renseignements : 01 34 08 19 19

En janvier à 20h30

GRAND CONCERT DU NOUVEL AN

Eglise Saint-Martin

Renseignements : 01 34 08 19 19

Les manifestations en violet sont organisées par la ville.

Règlement Local de Publicité : lancement de l'enquête publique

Une enquête publique, consultable sur le site internet de la ville (rubrique Votre quotidien » Économie et commerces » Démarches administratives pour les commerces » Règlement local de publicité), s'étend du **13 novembre au 14 décembre**.

Des permanences seront assurées par le Commissaire enquêteur Monsieur Bernard Bertucco Van Damme les :

- 13 novembre de 13h30 à 17h30
- 22 novembre de 13h30 à 17h30
- 2 décembre de 8h30 à 11h30
- 14 décembre de 13h30 à 17h30

N'hésitez pas à donner votre avis par mail ou sur le registre papier disponible en mairie.

Renseignements au 01 34 08 19 15

■ Diététicienne - Nutritionniste
Elisabeth Bordes-AI Nasser
140 rue de Pontoise
09 70 74 44 59
Elisabeth.bordes95@orange.fr

■ Notaire
Maitre Amaury Deschamps
6 bis avenue des Bonshommes

■ Prêt-à-porter
L'Exclusive
Centre commercial Le Grand Val

■ Restaurant
Au Coin de la Rue
(changement de propriétaire, anciennement l'Ardoise)
37 avenue Michel Poniatowski
01 34 08 70 51
Fermé le dimanche soir et le lundi la journée

■ English Eloquence (Language & Fluency Coaching)
Julie Lagorce
5 rue des Racles
06 65 97 13 52
englisheloquence.fr

■ Ostéopathe
Mathieu Blain
20 bis avenue des Ecuries de Conti
06 33 40 99 06

■ Brasserie
L'Etang
1 place Hubert Jolivet
06 51 11 11 62
contact.letang@gmail.com

■ Déstockage
Wonder lot
Parking centre commercial
Le Grand Val
01 34 69 87 67

■ Restaurant
Le Nautilus
(changement de propriétaire, anciennement l'Eleven)
11 rue de Conti
01 34 08 09 11

■ Hypnopraticien
M. Bassam Al Nasser
140 rue de Pontoise
09 73 73 97 14

INTERNET

L'appli mobile L'Isle-Adam dans votre poche !

La Ville de L'Isle-Adam poursuit la modernisation de sa relation avec les Adamois ! Après le nouveau site Internet de la Ville, plus fluide et plus pratique d'utilisation, et le lancement du kiosque famille, avec de nombreuses formalités administratives à portée de clics, nous lancerons avant la fin de l'année l'application mobile de la Ville.

Elle réunira sur votre smartphone ou votre tablette toutes les actualités et les principales informations de la commune : l'agenda des manifestations, les annuaires des services municipaux, des commerces et des associations, les jours de collecte des déchets ou encore les coordonnées de la pharmacie de garde, etc. Mais vous aurez également accès à un plan interactif de la commune, ainsi qu'à un dispositif de signalement vous permettant d'indiquer un dysfonctionnement aux services

de la Ville (voirie, éclairage public, etc.). Enfin, vous pourrez vous inscrire aux notifications vous alertant des travaux dans la commune, des informations urgentes, des résultats des élections, etc.

Cette application, développée avec une PME francilienne et en coordination avec la Commission TIC, constituera une nouvelle interface entre la Ville et les Adamois, toujours dans l'objectif de rapprocher l'administration des citoyens. Dans le même esprit, cette application aura été construite de manière participative, avec un questionnaire en ligne sur vos priorités et vos suggestions, auquel vous avez été nombreux à répondre !

Suivez l'actualité de votre ville sur www.ville-isle-adam.fr

Inscrivez-vous à notre newsletter



villeisleadam

Bienvenue

06/06	Louis Poupon	30/07	Gabriel Renault
14/06	Lilou Charles	06/08	Mélycia Gobi d'Hondt
17/06	Léna Vaillant	06/08	Clémence Mialhe
20/06	Maxime Briand Quilez	07/08	Andréa David
28/06	Gabin Aléonard Lafont	17/08	Nathan Santos Da Costa
07/07	Aaron Merlin	18/08	Mya De Oliveira
08/07	Daina Fressart	22/08	Nathan Gommé
09/07	Louane Nozet	28/08	Ava Mortelecq Godiveau
12/07	Thaïs Lérigné	03/09	Ana Nikolic
20/07	Hayden Richard	04/09	Julia Allou
23/07	Nino Farkas	07/09	Elouan Pilou
24/07	Sélène Pégourié	08/09	Lana Pietraszek



11/09	Léana Gomes
13/09	Siobhane Olivier
16/09	Camélya Taalbi
17/09	Edgar Hervé Kaminka
25/09	Noahn Cramette
25/09	Mélina Legay
25/09	Liam Sayada

Félicitations

03/06	Thomas Riveau et Delphine Eisler	05/08	Benjamin Pocq et Johanna Fleker
03/06	Gérale Jean-Francois et Patricia Aubin de Bellevue	26/08	Gilles Hénault et Anne-Laure Le Bonnicé
23/06	Nicolas Hirrien et Laura Ségura	01/09	Aurélien Reusse et Amandine Charbonnel
24/06	Edouard Gramond et Jade Bordereau	02/09	Hadrien Bergeret et Camille Soulat
15/07	Yann Kubas et Delphine Boccardo	02/09	Arthur Gillet et Julie Tristram
15/07	Guillaume Revenu et Caroline Roussel	02/09	Thibaut Vitte et Delphine Lhuillier
15/07	Rémi Rattier et Sarah Al-Nasser	09/09	Elies Yangui et Meryem Fertini
22/07	Ludovic Tierfoins et Alexandra Caron	16/09	Kévin Le Bris et Cécile Marro
29/07	Jimmy Ben Habib et Elodie Levasseur	16/09	Romain Grumbach et Sophie Masquelier
		30/09	James Bécu et Elisabeth Ferreira

Ils nous ont quittés

30/05	Robert Guerin, 75 ans	08/07	Solange Bris veuve de Valon, 83 ans	24/08	Jacqueline Pellegrin veuve Holleindre, 91 ans
31/05	Colette Sainte-Beuve, épouse Ribiollet, 84 ans	15/07	Jean Ciard, 61 ans	31/08	John Ruberecht, 70 ans
01/06	Roger Dailly, 89 ans	22/07	Bernard Jouannet, 80 ans	04/09	Colette Lenfant veuve Koudritch, 72 ans
02/06	Lucien Delacre, 98 ans	23/07	Simonne Wagué veuve Laurent, 94 ans	12/09	Hélène Lupano veuve Job, 82 ans
05/06	Rafaël Tejero, 71 ans	28/07	Bernadette Leillet veuve Wambecke, 82 ans	15/09	Argentine Hadoux veuve Sappa, 93 ans
06/06	Michèle Riera, veuve Ferry, 74 ans	01/08	Michel Lefebvre, 86 ans	19/09	Suzanne Duprat veuve Caty, 96 ans
09/06	James Evan, 80 ans	01/08	François Segret, 63 ans	25/09	Louis d'IZarn de Villefort, 74 ans
17/06	Michel Missonnier, 57 ans	04/08	Irène Znamiec épouse Lemée, 76 ans		
17/06	Michèle Moreau, veuve Urvoy, 74 ans	11/08	Albert Garnier, 84 ans		
22/06	Jacqueline Saint, veuve Basserie, 92 ans	17/08	Berthe Vander-Stock veuve Hodara, 95 ans		
25/06	Rosaire Oliveri, 87 ans	24/08	Marguerite Quadrone veuve Van Aerschot, 82 ans		
27/06	Mercédès Perderix, 88 ans	30/07	Claude Baillon, 89 ans		
02/07	Rolland Usseglio-Nanot, 78 ans	03/08	Rosenda Hernandez-Felix veuve Mariano, 79 ans		
05/07	Jacques Villetard, 81 ans	14/08	Georges Marcellet, 91 ans		



Avis reçus jusqu'au 03/10/2017



HÔTEL DEVILLE
Bureau du Maire
Secrétariat des élus
45, Grande Rue
01 34 08 19 19



POLICE MUNICIPALE
OBJETS TROUVÉS
Ibis, avenue de Paris
01 34 08 19 54



MAIRIE ANNEXE DU CASTELROSE
LES SERVICES ADMINISTRATIFS

1, avenue de Paris
Standard : 01 34 08 19 07

Cartes d'identité et passeports	01 34 08 19 07
Elections	01 34 08 19 26
Etat-civil	01 37 08 19 16 01 34 08 19 13
Cimetière	01 34 08 19 13
Recensement militaire	01 34 08 19 13
Affaires scolaires	
enfance	01 34 08 19 09
Urbanisme	01 34 08 19 44

NUMÉROS UTILES

GENDARMERIE
32, Grande Rue
01 34 69 73 30

CENTRE SOCIAL SŒUR JOANNÈS
4, rue Dambry
01 34 69 03 29

BIBLIOTHÈQUE
44, avenue de Paris
01 34 08 10 80

MUSÉE
31, Grande Rue
01 74 56 11 23 / 01 34 08 02 72

ESPACE CULTUREL
MICHEL PONIATOWSKI
1, chemin Pierre Terver
01 34 08 55 55

OFFICE DE TOURISME
18, avenue des Écuries de Conti
01 34 69 41 99

DÉCHETTERIE TRI-OR
Za du Paradis, rue Pasteur prolongée
95660 Champagne-sur-Oise
01 34 70 05 60

Suivez l'actualité de votre ville sur www.ville-isle-adam.fr



Inscrivez-vous à notre newsletter



villeisleadam

Directeur de la publication : Sébastien Poniatowski - **Rédacteur en chef** : Morgan Touboul - **Attachées de communication** : Elodie Margaritta - Eva Crinckel - **Réalisation maquette** : Virginie Klein - **Crédit photos** : Mairie de L'Isle-Adam / iStock - **Imprimerie** : STIP 01 39 91 91 73 - **Distribution** : Kepha - **Dépôt légal** : ISSN N° 1157-6804 - **Bulletin Municipal imprimé** à 6800 exemplaires sur papier PEFC issu de la gestion des forêts. **Mairie de L'Isle-Adam** : 45, Grande Rue - Tél : 01 34 08 19 19

Malgré l'attention portée à la réalisation de ce bulletin municipal, il est possible que d'éventuelles erreurs se soient produites. Merci de nous faire parvenir vos suggestions au Service Communication :
Mairie de L'Isle-Adam, 45 Grande Rue - 95290 L'Isle-Adam
communication@ville-isle-adam.fr



Pharmacies de garde

La nuit, appeler
la gendarmerie au
01 34 69 73 30

Mercredi 1^{er} novembre
Pharmacie Villemont
Mériel : **01 34 21 52 38**

Dimanche 5 novembre
Pharmacie Vaudou
Persan : **01 30 34 61 20**

**Samedi 11 et
dimanche 12 novembre**
Pharmacie Parmentier
Beaumont-sur-Oise : **01 34 70 00 19**

Dimanche 19 novembre
Pharmacie Chapel
Mériel : **01 34 21 62 62**

Dimanche 26 novembre
Pharmacie Choux
Méry-sur-Oise : **01 30 36 34 66**

Dimanche 3 décembre
Pharmacie Vaudou
Persan : **01 30 34 61 20**

Dimanche 10 décembre
Pharmacie Bardet
Parnain : **01 34 73 02 12**

Dimanche 17 décembre
Pharmacie Etjemesian
Champagne-sur-Oise : **01 34 70 10 80**

Dimanche 24 décembre
Pharmacie Raby
Parnain : **01 34 73 01 90**

Dimanche 25 décembre
Pharmacie Kokougan
Persan : **01 34 70 04 79**

Dimanche 22 octobre
Pharmacie du centre
L'Isle-Adam : **01 34 69 01 73**

**Dimanche 31 décembre et
lundi 1^{er} janvier**
Pharmacie Joly-Jolly
L'Isle-Adam : **01 34 69 52 85**



Garde d'enfants à domicile... pour parents exigeants !



Garde d'enfants à domicile, garde partagée,
sortie d'école, baby-sitting

01 84 24 42 26

cergy-pontoise.kangouroukids.fr

La Quincaillerie Restaurant

Tél : 01 30 28 14 65

Horaires d'ouverture

Du mardi au vendredi :
12h - 14h et 19h30 - 21h30

Samedi :
19h30 - 21h30

Dimanche :
12h - 14h30

1, rue Jules Chardon
95690 Nesles-la-Vallée

www.laquincaillerie-restaurant.fr

 [restaurantlaquincaillerie](https://www.facebook.com/restaurantlaquincaillerie)



Toutes vos envies d'ailleurs



CIRCUITS ACCOMPAGNÉS

AMÉRIQUES | AFRIQUE | ASIE | OCÉANIE | EUROPE
Explorez les plus grandes merveilles du monde

CIRCUITS
NOUVELLES
FRONTIÈRES

20 Grande Rue - 95290 L'Isle-Adam - Tél : 01 34 69 36 70

 [Nouvelles-frontières L'Isle Adam](https://www.facebook.com/nouvelles-frontieres)  lisleadam.nf@nouvelles-frontieres.fr

Et si vous veniez vivre votre retraite dans l'une
des résidences services seniors **LES ESSENTIELLES** ?

Venez découvrir votre résidence
avec services pour seniors
de **L'Isle-Adam**

Résidences Seniors
LES ESSENTIELLES par Soi Santé Plus

Prenez rendez-vous
pour une visite
personnalisée
de la résidence
en téléphonant au
01 82 40 02 99

Inscrivez-vous
vite sur la liste
d'attente !

NOTRE VOLONTÉ : PRÉSERVER VOTRE AUTONOMIE

Une résidence sécurisée et gardiennée,
avec une assistance 24h/24, des services
à la personne, un SPA, des cours de
gymnastique douce, une restauration de
qualité et une ambiance chaleureuse.

Tél. 36 20 | Dites : **Les Essentielles**

15 avenue de Paris, 95290 L'ISLE-ADAM

www.residence-senior.eu